



**VANNE DE BARRAGE
RG10
Pour Butane et Propane**
Conforme aux normes – NF EN 331 - XP M88-771

Pression maxi de service	Particularité	Plage de température d'utilisation	Raccords	Références
20 bar	Avec patte de fixation	-20°C à +60°C	G3/4	18253

Débit repère pour une perte de charge < 5% de la pression de service

Kg/h de butane		Kg/h de propane			
28mbar	112mbar	37mbar	148mbar	1.5bar	3bar
14.4	29.7	14.9	30.9	>100	>150

Précautions d'installation :

- L'installation de ce robinet doit être réalisée en respectant la réglementation en vigueur et les règles de l'art par un professionnel qualifié.
- Ce robinet est destiné exclusivement pour des raccords rigides.
- Toujours démonter les raccords pour souder.
- Eviter toutes torsions, allongements ou bridages avec les tubes.
- Ne pas serrer le corps des robinets avec pince ou étoupe.
- Ce robinet ne doit en aucun cas être démonté sous peine de détérioration.
- Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet. Le remplacement partiel de tout composant du robinet est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme.
- Assurez-vous que ce robinet permet un débit adéquat pour l'utilisation à laquelle il est destiné.
- Il est impératif de suivre les instructions du fabricant du robinet et celles du fabricant d'appareil y compris celles données pour la position du point de raccordement.
- Lors de la mise en service du robinet, contrôler l'étanchéité avec un liquide moussant.
- Ce robinet ne nécessite aucune maintenance.



**VANNE DE BARRAGE
RG10
Pour Butane et Propane**
Conforme aux normes – NF EN 331 - XP M88-771

Pression maxi de service	Particularité	Plage de température d'utilisation	Raccords	Références
20 bar	Avec patte de fixation	-20°C à +60°C	G3/4	18253

Débit repère pour une perte de charge < 5% de la pression de service

Kg/h de butane		Kg/h de propane			
28mbar	112mbar	37mbar	148mbar	1.5bar	3bar
14.4	29.7	14.9	30.9	>100	>150

Précautions d'installation :

- L'installation de ce robinet doit être réalisée en respectant la réglementation en vigueur et les règles de l'art par un professionnel qualifié.
- Ce robinet est destiné exclusivement pour des raccords rigides.
- Toujours démonter les raccords pour souder.
- Eviter toutes torsions, allongements ou bridages avec les tubes.
- Ne pas serrer le corps des robinets avec pince ou étoupe.
- Ce robinet ne doit en aucun cas être démonté sous peine de détérioration.
- Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet. Le remplacement partiel de tout composant du robinet est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme.
- Assurez-vous que ce robinet permet un débit adéquat pour l'utilisation à laquelle il est destiné.
- Il est impératif de suivre les instructions du fabricant du robinet et celles du fabricant d'appareil y compris celles données pour la position du point de raccordement.
- Lors de la mise en service du robinet, contrôler l'étanchéité avec un liquide moussant.
- Ce robinet ne nécessite aucune maintenance.



40, rue de la Libération – CS 60129
F - 25302 PONTARLIER Cedex
Tél. 03 81 46 70 22 - Fax 03 81 39 29 50
www.gurtner-equipement-gaz.fr
Hotline 0820209115

NOTICE 18254-02b



40, rue de la Libération – CS 60129
F - 25302 PONTARLIER Cedex
Tél. 03 81 46 70 22 - Fax 03 81 39 29 50
www.gurtner-equipement-gaz.fr
Hotline 0820209115

NOTICE 18254-02b



**VANNE DE BARRAGE
RG10
Pour Butane et Propane**
Conforme aux normes – NF EN 331 - XP M88-771

Pression maxi de service	Particularité	Plage de température d'utilisation	Raccords	Références
20 bar	Avec patte de fixation	-20°C à +60°C	G3/4	18253

Débit repère pour une perte de charge < 5% de la pression de service

Kg/h de butane		Kg/h de propane			
28mbar	112mbar	37mbar	148mbar	1.5bar	3bar
14.4	29.7	14.9	30.9	>100	>150

Précautions d'installation :

- L'installation de ce robinet doit être réalisée en respectant la réglementation en vigueur et les règles de l'art par un professionnel qualifié.
- Ce robinet est destiné exclusivement pour des raccords rigides.
- Toujours démonter les raccords pour souder.
- Eviter toutes torsions, allongements ou bridages avec les tubes.
- Ne pas serrer le corps des robinets avec pince ou étoupe.
- Ce robinet ne doit en aucun cas être démonté sous peine de détérioration.
- Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet. Le remplacement partiel de tout composant du robinet est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme.
- Assurez-vous que ce robinet permet un débit adéquat pour l'utilisation à laquelle il est destiné.
- Il est impératif de suivre les instructions du fabricant du robinet et celles du fabricant d'appareil y compris celles données pour la position du point de raccordement.
- Lors de la mise en service du robinet, contrôler l'étanchéité avec un liquide moussant.
- Ce robinet ne nécessite aucune maintenance.



**VANNE DE BARRAGE
RG10
Pour Butane et Propane**
Conforme aux normes – NF EN 331 - XP M88-771

Pression maxi de service	Particularité	Plage de température d'utilisation	Raccords	Références
20 bar	Avec patte de fixation	-20°C à +60°C	G3/4	18253

Débit repère pour une perte de charge < 5% de la pression de service

Kg/h de butane		Kg/h de propane			
28mbar	112mbar	37mbar	148mbar	1.5bar	3bar
14.4	29.7	14.9	30.9	>100	>150

Précautions d'installation :

- L'installation de ce robinet doit être réalisée en respectant la réglementation en vigueur et les règles de l'art par un professionnel qualifié.
- Ce robinet est destiné exclusivement pour des raccords rigides.
- Toujours démonter les raccords pour souder.
- Eviter toutes torsions, allongements ou bridages avec les tubes.
- Ne pas serrer le corps des robinets avec pince ou étoupe.
- Ce robinet ne doit en aucun cas être démonté sous peine de détérioration.
- Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet. Le remplacement partiel de tout composant du robinet est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme.
- Assurez-vous que ce robinet permet un débit adéquat pour l'utilisation à laquelle il est destiné.
- Il est impératif de suivre les instructions du fabricant du robinet et celles du fabricant d'appareil y compris celles données pour la position du point de raccordement.
- Lors de la mise en service du robinet, contrôler l'étanchéité avec un liquide moussant.
- Ce robinet ne nécessite aucune maintenance.



40, rue de la Libération – CS 60129
F - 25302 PONTARLIER Cedex
Tél. 03 81 46 70 22 - Fax 03 81 39 29 50
www.gurtner-equipement-gaz.fr
Hotline 0820209115

NOTICE 18254-02b



40, rue de la Libération – CS 60129
F - 25302 PONTARLIER Cedex
Tél. 03 81 46 70 22 - Fax 03 81 39 29 50
www.gurtner-equipement-gaz.fr
Hotline 0820209115

NOTICE 18254-02b